



## Lancement d'une nouvelle étude métier afin d'améliorer les conditions de travail des électriciens

La Fédération des SCOP du BTP, la FFIE, le SERCE, la CAPEB et l'OPPBTB engagent une nouvelle étude métier portant sur les conditions de travail des électriciens. A partir d'informations quantitatives et qualitatives issues d'observations de l'activité et d'entretiens, il s'agit de dégager des pistes d'amélioration pour l'ensemble de la profession, qui représente environ 170 000 salariés actifs.

### Mieux protéger les électriciens des TMS

Les électriciens font partie des trois professions du BTP les plus touchées par les troubles musculosquelettiques. Partant de ce constat, l'OPPBTB, la Fédération des SCOP du BTP, la FFIE, le SERCE et la CAPEB ont initié une démarche afin de sensibiliser les professionnels à cette problématique et de pouvoir améliorer les conditions de travail des électriciens.

« *L'engagement commun des organisations professionnelles représentatives de corps de métier pour entamer une démarche d'analyse et d'amélioration des conditions de travail démontre une réelle implication et une volonté de faire évoluer les pratiques de cette profession.* » se félicite Paul Duphil, Secrétaire Général de l'OPPBTB.

### Une méthodologie d'intervention spécifique

Dans le cadre de son plan d'actions Horizon 2020, l'OPPBTB réalise en effet des études métiers aux côtés des organisations professionnelles du BTP. Celles-ci reposent sur une méthodologie d'intervention dénommée « Méthode d'Analyse et d'Evaluation des Conditions de Travail » (MAECT).

Elle comprend une première phase tournée vers l'observation et l'analyse d'une situation de référence, préalablement déterminée avec la ou les organisations professionnelles, qui conduit à la proposition de recommandations d'actions. Une Commission d'amélioration des conditions de travail est ensuite mise en place afin de développer tout ou partie de ces actions.

Afin de dresser un état des lieux précis et complet, les observations de l'activité seront simultanément associées à une métrologie spécifique aux activités de l'électricien :

- Poussières totales à minima pour des phases de découpes ou de perçement,
- Dosimétries (ambiance sonore) pour chaque salarié observé,
- Cardiofréquencemétrie pour chaque salarié observé,
- Température et hygrométrie relevées (ambiance climatique),
- Mesures de vibration en fonction des techniques de pose utilisées.



## Une situation de travail représentative du métier d'électricien

Cette étude métier se concentre sur une situation de travail fréquente et commune à l'ensemble des typologies d'entreprises représentées par la Fédération des SCOP du BTP, la FFIE, le SERCE et la CAPEB : la pose d'équipement terminaux (lampes, appareillages...) au plafond avec l'utilisation de matériel électroportatif.

Cette situation de travail devra être observée sur quatre chantiers distincts, dans des entreprises volontaires de régions différentes.

Les observations seront réalisées dans des bâtiments tertiaires ou des établissements type bureaux, hôtels ou maisons de retraite dans le cadre de chantiers de rénovation ou de construction neuve.

Le premier chantier faisant l'objet d'observations devrait avoir lieu au début 2020.

### A propos de la Fédération des SCOP du BTP

Créée en 1946, la Fédération des SCOP du BTP, est un syndicat professionnel d'employeurs reconnu par les pouvoirs publics. Fédération professionnelle représentative et premier réseau de PME indépendantes, coopératives et participatives du bâtiment et des travaux publics, elle regroupe plus de 40 métiers et dispose de 10 Fédérations régionales assurant un service de proximité quotidien auprès des coopératives de BTP sur tout le territoire. Acteur majeur dans le bâtiment et les travaux publics, la Fédération des SCOP du BTP siège dans toutes les instances paritaires, techniques et professionnelles tant au niveau national que régional de sa branche professionnelle. Elle joue également un rôle important au sein du mouvement coopératif, mais aussi au niveau européen en siégeant à la CECOP, organisme représentatif des coopératives européennes auprès de l'Union européenne. Ses 800 mandats syndicaux lui permettent de peser sur les décisions des instances professionnelles du BTP et de conforter son rayonnement. Fédération professionnelle d'influence, la Fédération des SCOP du BTP se positionne, par son action permanente, sur tous les grands dossiers économiques et sociaux qui régissent la vie quotidienne des coopératives de BTP.

### A propos de la FFIE

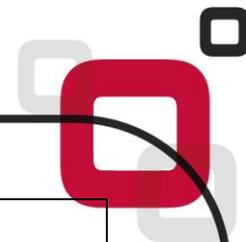
La Fédération française des intégrateurs électriciens est une organisation professionnelle dont la mission est de représenter, défendre et promouvoir à l'échelon national et auprès des instances européennes, les 5400 entreprises d'installation électrique affiliées. Avec l'appui de ses 92 organisations départementales adhérentes, elle focalise également son énergie autour de différentes missions telles que le conseil, le développement et l'information de ses entreprises. La FFIE est adhérente de la Fédération Française du Bâtiment (FFB).

### A propos du SERCE

Le SERCE est un syndicat professionnel représentant 250 entreprises adhérentes spécialisées dans les réseaux, les infrastructures et les services énergétiques, réparties sur plus de 900 sites en France, PME et agences de grands groupes. L'action du SERCE s'exerce auprès d'instances et organismes professionnels représentatifs, des pouvoirs publics, des collectivités locales et territoriales ainsi que des grands donneurs d'ordre. Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP).

### A propos de la Capeb

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment est le syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment. Elle représente toutes les entreprises du bâtiment devant les instances de concertation et de décision et en particulier devant les Pouvoirs Publics. Son rôle consiste à favoriser le développement économique des entreprises et à promouvoir les artisans du bâtiment comme acteur majeur de la croissance économique nationale. Elle favorise l'expression des professions du bâtiment et répond à leurs problèmes particuliers au travers de huit familles professionnelles dont l'UNA 3E.



## A propos de l'OPPBT

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics. Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBT - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) !  
Retrouvez toute l'information de la prévention sur [oppbtp.com](http://oppbtp.com)



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)  
Orline Nzuzi • [o.nzuzi@clccom.com](mailto:o.nzuzi@clccom.com)

### OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)  
Stéphanie Bignon-Bienvenu • 01 46 09 26 54  
[stephanie.bignon.bienvenu@oppbtp.fr](mailto:stephanie.bignon.bienvenu@oppbtp.fr)